

## ALGUES VERTES 2018

Le port de beau Rivage est situé sur la rive nord de l'étang de Berre , il jouxte la centrale électrique de Saint Chamas . La profondeur moyenne à l'intérieur est d'environ 1m60 ; la passe d'entrée de 30 m de large, a une profondeur d'environ 2m . Les fonds sont constitués de sable coquiller et de vase avec une flore aquatique variable avec la saison .

En décembre 2017 un phénomène tout à fait inhabituel est survenu , à savoir l'invasion de la passe d'entrée par des algues vertes (laitue de mer) en quantité telle que plusieurs voiliers tentant de sortir se sont trouvés totalement immobilisés , même avec un tirant d'eau faible (1m25) . L' intervention extérieure a été nécessaire pour les remorquer et les dégager du piège dans lequel ils étaient englués , les algues se comportant comme une masse compacte et cohérente . Seul un catamaran avec moins de 1m de tirant d'eau a pu passer tout en remarquant la forte résistance à l'avancement.

Les algues vertes sont abondantes en automne dans l'étang , probablement sous l'influence de la température et peut-être suite aux orages apportant les nitrates qui stimulent leur croissance . À cette époque elles poussent spontanément à l'intérieur du port , tapissant la totalité du fond sans présenter de gêne pour la navigation, ni réaliser d'amas notables . Les vents de sud apportent sur les plages environnantes ces mêmes algues d'autant plus abondantes que les vents sont forts et prolongés . Les plages se libérant assez rapidement lors des coups de Mistral .

En décembre donc , à l'occasion des périodes de vent du sud , c'est un véritable « bouchon » tel que décrit plus haut qui s'est formé à l'entrée du port et est resté bloqué à ce niveau. Un phénomène de cette ampleur est totalement inconnu dans nos annales avec une extension de plus de 30 mètres de longueur et sur toute la largeur de la passe ; son épaisseur était telle que la hauteur d'eau libre n'était que de 20 à 30cm .



A noter l'existence d'une forte invasion de la digue Est du port .

Nous pensions que le Mistral allait dégager cela comme sur les plages avoisinantes et avons donc pris notre mal en patience . Les solutions mécaniques envisagées sont apparues difficiles à mettre en oeuvre sans gros moyens . Le Mistral en janvier n'a pas

résolu le problème et les températures sont restées très clémentes pour la saison . En février la densité des algues a commencé à diminuer très progressivement et la passe est redevenue praticable à compter de la mi-février sans être totalement libérée . C'est semble-t-il la combinaison de la nette baisse de la température et du Mistral fort qui ont produit cet effet . De façon concomitante il faut noter que les fonds à l'intérieur du port ont vu une régression de plus de 75% du tapis d'algues vertes . A l'extérieur la zone envahie de la digue Est persiste encore en mars sur une étendue représenté sur l'image .

### **En conclusion :**

Les causes seraient à analyser avec une démarche moins empirique que nos simples observations et à mettre en parallèle avec les données météorologiques et hydrologiques . Il serait aussi utile de mesurer la croissance et la décroissance des algues et si un bouchon se produit à nouveau , avoir une méthodologie d'observation , puisque cela s'est déjà produit au port de Berre et probablement se reproduira ...

La (les) procédure(s) optimale à mettre en oeuvre pour libérer les passes reste à valider , celle-ci étant certainement onéreuse ne devra être entreprise qu'à bon escient et négociée à l'échelle de l'étang .

La prévention d'une telle invasion doit faire l'objet d'une réflexion qui dépasse de loin notre compétence .

Le CNBR remercie les différents intervenants qui ont rapidement réagi à notre demande.

Le COMITÉ